

LE PEUPLE

AU FÉMININ

Des milliers de femmes vont s'engager dans la Commune de Paris. Comme et plus que les hommes, elles subissent, pour la plupart, la dure condition prolétaire issue de la révolution industrielle.

TRAVAILLEUSES

La norme sociale et religieuse place la femme au foyer pendant tout le XIX^e siècle. Tel est bien le cas des femmes de la bourgeoisie.

Mais les femmes du peuple, et particulièrement à Paris, travaillent en nombre, par choix ou par contrainte financière.

Plus d'un million de femmes sont ouvrières dans l'industrie à la fin du Second Empire.

À Paris, elles sont 200 000, soit un tiers des ouvriers parisiens.

« À l'homme, le bois et le métal. À la femme, le tissu et le vêtement » proclame un rapport ouvrier de 1867.

Elles sont ainsi d'abord couturières, brodeuses, modistes... Puis lingères, blanchisseuses, repasseuses.

En dehors de ce secteur, les femmes se retrouvent nombreuses à travailler dans « l'article de Paris », dans la reliure. On les retrouve aussi dans la domesticité et dans les travaux les plus ingrats, filles de salle, journalières...

Rarissimes sont les femmes qui accèdent à des emplois supérieurs. Seules les institutrices forment un groupe significatif.

Il n'y a que des Françaises, surtout des Parisiennes, qui savent chiffonner les fleurs artificielles.

L'illustration, 1862

SUREXPLOITÉES ET MISÉRABLES

Un très grand nombre des ouvrières travaillent à façon, à domicile dans le *sweating-system* (système de la sueur). Des jeunes femmes travaillent 16 heures par jour à broder ou à coudre. Les blanchisseuses doivent, elles, venir s'embaucher chaque matin à 5 h 30 dans de petites entreprises. Plus que les hommes, les femmes sont victimes de l'irrégularité et de la précarité du travail.

Leur salaire est, en général, de moitié inférieur à celui des hommes. Le gain d'une couturière est en moyenne de 1 francs 50 par jour (environ 13 euros actuels).

Elles doivent se contenter de trois sous de pain et de deux sous de lait ; il y a beaucoup de femmes à Paris qui ne dépensent jamais davantage.

Jules Simon, L'ouvrière

Elles sont alors menacées de tomber dans la prostitution qui abonde à Paris.

Cette surexploitation est accentuée par le statut des femmes. Elles n'ont pas le droit de vote. Mariée, la femme devient une éternelle mineure. Le mari est chef de la famille. La femme ne peut ni travailler, ni adhérer à une association sans l'autorisation de son mari qui dispose de son salaire.



Ouvrière

PREMIÈRES LUTTES SOCIALES ET ÉMANCIPATRICES

À la fin du Second Empire, de premiers mouvements sociaux apparaissent chez les travailleuses. Une petite élite militante se forme autour de Nathalie Le Mel, ouvrière relieuse. Des femmes animent des coopératives de consommation et participent à des grèves comme les ovalistes de Lyon en 1869 qui adhèrent à la Première Internationale.

Autour d'André Léo, de Maria Deraismes ou Louise Michel se créent les premières associations féministes qui revendiquent le droit égal à l'éducation des femmes, et bientôt le droit de vote.

Si Proudhon, adepte de la femme au foyer, et nombre d'ouvriers s'opposent au travail féminin jugé concurrent, Fourier proclame que « l'extension des privilèges des femmes est le principe général de tous progrès sociaux ». Et Eugène Varlin défend le droit au travail des femmes.



Honoré Daumier
Une blanchisseuse
vers 1860-1861



Manifestation
de femmes au Creusot
Dessin d'Yon



Maria Deraismes



Trièves de charbon au Creusot



COMMUNARDES !

Des milliers de femmes se sont engagées dans la Commune. Elles y ont apporté leur volonté de mettre fin à leur exploitation et à l'infériorité de leur condition. Elles ont donné toute leur flamme, toutes leurs capacités de lutte et d'initiative et jusqu'à leur vie. Elles sont d'origines très diverses et on tenterait, en vain, un portrait modèle. Mais la présence en très grand nombre des femmes du peuple dans un combat politique et social est un trait fort de la Commune.

DE TOUS LES ÂGES

La plus jeune de nos communardes, Julie Sorot, 14 ans, est envoyée en maison de correction jusqu'à 21 ans. La plus ancienne, Marie-Antoinette Coingt, 71 ans, est belge, amie de Félix Pyat qu'elle cache après la Semaine sanglante ; elle avait participé en 1854 à une société secrète : La Commune révolutionnaire !

DE PARTOUT

Elles viennent de partout, nos communardes ; mais sont surtout des provinciales. On compte seulement 10% de natives de Paris, comme Lise Bourette, une « exaltée » selon le conseil de guerre, condamnée à perpétuité aux travaux forcés.

Les plateaux champenois et ardennais en fournissent un bon nombre. Elles sont nombreuses à être nées dans la Haute-Marne :

Adélaïde Germain, 36 ans, blanchisseuse, rue Myrha, elle est en charge des clés du club Saint-Bernard ; mère de deux enfants, elle est néanmoins condamnée à la déportation simple.

12% sont étrangères, presque toutes des Belges :

Florence Van de Walle, 33 ans, journalière ; elle est ambulancière au 107^e fédéré, deux fois blessée. Accusée d'être une pétroleuse, elle est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Les Russes et les Polonaises forment aussi un bon contingent. D'origines plus aisées, ces dernières sont souvent très politisées.

DES CÉLIBATAIRES ET DES MÈRES DE FAMILLE

Les renseignements sont souvent absents sur la situation de famille. Célibataires et mariées se retrouvent sans surprise selon l'âge ; mais ces femmes ont une vie assez libre ; le concubinage est très répandu : chez deux tiers des célibataires, 90% des séparées, 45% des veuves.

Avoir des enfants a sans doute été un obstacle à l'engagement de ces femmes (seulement 15% sont notées comme mère de famille). Mais Nathalie Le Mel est mère de trois enfants...

D'ABORD DES FEMMES DU PEUPLE !

Les communardes travaillent massivement. Seules 15% sont sans profession. Les ouvrières dominent largement avec plus de 53%. Et parmi les ouvrières, les couturières et les ouvrières de l'habillement arrivent largement en tête devant les blanchisseuses.

Marie Rogissart, 30 ans, célibataire venue de Neufmanil dans les Ardennes ; couturière, elle habite faubourg Saint-Antoine avec son ami. Elle est vice-présidente du club Saint-Éloi où « elle a la parole des plus faciles ». Elle se fait incorporer dans un bataillon de femmes.

Mais il y a aussi les concierges, les journalières, les servantes. Tout le petit peuple féminin est représenté, parfois le plus misérable.

La petite bourgeoisie artisanale et commerçante est assez bien représentée, surtout des très petits commerces (débit de vins, quatre-saisons, kiosquière...). Les artistes, qui participent aux spectacles de soutien, et les professions intellectuelles (institutrices, femmes de lettres, journalistes) sont aussi nombreuses.

Ces dernières fournissent nombre des figures les plus connues de la Commune : André Léo, Victorine Eudes, Louise Michel, Marguerite Tinayre...

LE SACRIFICE

Plusieurs dizaines de femmes sont sauvagement exécutées par les Versaillais. Elles demeurent généralement inconnues.

Plusieurs sont **mortes au combat**.

Blanche Lefèvre. Cette blanchisseuse au lavoir Sainte-Marie des Batignolles est une active membre du club de la Révolution sociale, elle est membre de la Commission exécutive de l'Union des femmes. Elle est tuée sur la barricade de la rue des Dames le 23 mai.

La **prison** est le sort le plus courant (70%) mais les peines sont très variables de 6 jours à la perpétuité, avec le cas le plus fréquent de cinq ans.



Françoise Humbert, une Alsacienne de 36 ans, cardeuse de matelas dont le mari est artilleur de la Commune. Elle se dépense pour les idées de la Commune et aurait fait arrêter un policier infiltré. Condamnée à cinq ans de prison.



Pour les autres ce fut la **déportation simple** ou en **enceinte fortifiée**.

Elisabeth Deguy, 39 ans, sans profession, qui vit avec un garçon boucher communard, participe activement à la vie des clubs, comme le club Saint-Eustache. Pendant la Semaine sanglante elle construit la grande barricade de la place d'Italie. Elle est déportée en enceinte fortifiée en Nouvelle-Calédonie où elle épouse son compagnon. Ils rentrent par le Navarin en 1879.



La jeune Marie Leroy, 20 ans, active au club du Pré-aux-Clercs, membre du comité des Dames qui s'occupe des Orphelins de la Garde nationale, est envoyée en Nouvelle-Calédonie. Autorisée à résider à Nouméa, elle est ensuite internée à la presqu'île Ducos.



Lise Bourette



Louise Michel aussi est née dans la Haute-Marne



Anna Jaclard, cette jeune Russe de 27 ans, fille de général, amie de Dostoïevski, vient à Paris où elle adhère à l'Internationale. Elle est active au Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e et dans les ambulances. Elle est aussi membre de la commission des écoles de filles avec André Léo et Noémie Reclus... Condamnée aux travaux forcés à perpétuité, elle peut s'enfuir avec son mari en Suisse.



Joséphine Marchais, 31 ans, venue de Blois, dont la mère avait été condamnée pour vol et la sœur mise en maison de correction. Pendant la Commune, elle est vivandière au bataillon des Enfants-perdus et combat sur les barricades. Condamnée à mort, sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité.



LES FEMMIES AU COMBAT

Durant l'année 1870, année du siège par les Prussiens, les femmes de Paris souffrent considérablement du froid, de la faim. Surexploitées, elles n'ont rien à perdre et attendent tout de changements possibles.



Daniel Vierge
Femme à l'Hôtel de Ville

Le 18 mars 1871, les Parisiennes interviennent et empêchent la confiscation des canons par les troupes de Thiers.

« Il serait exagéré de dire que cette journée révolutionnaire fut celle des femmes, mais elles y contribuèrent puissamment. »



Club de femmes

À LA CONQUÊTE DE LA CITOYENNETÉ

La participation des femmes dans les clubs et sections de l'Internationale marque l'histoire de la Commune. Elles président les séances et n'hésitent pas à intervenir. Elles obtiennent la mixité des clubs. Elles écrivent dans les journaux (André Léo). Les femmes créent aussi une organisation propre : l'Union des femmes.

Par cette démocratie directe, elles formulent leurs revendications et les imposent à la Commune.

CE QU'ELLES VEULENT

Le droit au travail pour les femmes et l'égalité des salaires.

« Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine. » Louise Michel

L'affranchissement complet de la femme (école, droit civil).

La pleine participation au combat de la Commune, y compris dans la Garde nationale : le club de la rue d'Arras recueille 300 inscriptions pour « les légions des femmes ».

AGIR POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

Les femmes sont à l'avant-garde de l'action éducative et culturelle de la Commune. Elles mettent en place des écoles nouvelles pour les filles. Elles agissent pour la création de crèches populaires.

Nombre de femmes, comme la grande comédienne Agar, participent aux concerts et spectacles de la Commune de Paris.

Elles sont en pointe dans la lutte pour la laïcisation des écoles et des hôpitaux.

SUR LES BARRICADES

Pendant toute la Commune, elles se jettent en nombre impressionnant dans la fournaise. Les bataillons fédérés sont toujours accompagnés de cantinières et d'ambulancières.

« Préparons-nous à défendre et à venger nos frères ! » Louise Michel affirme que « plus de dix mille femmes, éparées ou ensemble, combattirent pour la liberté ».

Sur la barricade de la place Blanche, le 23 mai, cent vingt femmes se battent, fusil à l'épaule et, faute de munitions, se replient au cri de « Vive la commune ».

La répression est terrible pour elles. Elles sont, pour un grand nombre, fusillées sur les barricades mêmes. Plus de mille sont arrêtées et comparaisent devant le 4^e conseil de guerre. Six cents ont un non-lieu. Les autres sont condamnées à la déportation et aux travaux forcés.



Exécution d'une «pétroleuse»



Manifestation des femmes du 3 avril 1871





L'UNION DES FEMMES



Après des siècles de domination masculine, la Commune ouvre une brèche vers la libération des femmes notamment avec la création et l'action de l'Union des femmes.

Allons dire à Versailles que Paris s'est mis en état de défense, parce qu'on l'a calomnié parce qu'on l'a trompé et qu'on a voulu le désarmer par surprise.

Le 3 avril, 1 200 femmes marchent vers Versailles.

11 AVRIL : CRÉATION DE L'UNION DES FEMMES

Nos ennemis ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui ont vécu de nos sueurs qui toujours se sont engraisés de nos misères.

Le 11 avril, dans un café de la rue du Temple, Elisabeth Dmitrieff et Nathalie Le Mel créent « l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ».

Toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes, constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes.

Les statuts portent mention d'un comité de 8 membres (7 ouvrières) :

- Adélaïde Valentin**
- Aimée Delvainquier**
- Noémie Colleuille**
- Céline Delvainquier**
- Marcand**
- Elisabeth Dmitrieff**
- Sophie Graix**
- Joséphine Pratt**

Le comité se charge de l'enregistrement des citoyennes qui veulent s'enrôler pour défendre la capitale, publie des manifestes, organise des réunions publiques et implante l'Union des femmes dans toutes les mairies d'arrondissement. Il poursuit une besogne d'entraide et de solidarité tout en n'oubliant pas le travail de revendications, d'éducation et de combat.

CRÉER DES SYNDICATS

Le 18 mai, le comité central avec l'aide de Léo Fränkel, délégué de la commission du travail et d'échange, lance un appel aux ouvrières afin de nommer des déléguées de chaque corporation féminine pour qu'elles se réunissent le 21 mai afin de constituer leurs chambres syndicales.

ORGANISATION D'ATELIERS COOPÉRATIFS

Prémices de l'autogestion, il s'agit de fabriquer des produits de première nécessité destinés aux producteurs sans intermédiaire.

Les comités féminins de quartier recensent les chômeurs par quartier ainsi que les ateliers abandonnés.

Sur leur demande, Léo Fränkel, adopte un décret, le 16 avril, les chargeant officiellement d'organiser des ateliers coopératifs du travail (féminins).

L'UNION DES FEMMES EST LE LABORATOIRE SOCIAL DE LA COMMUNE

La répression sanglante de la Commune a raison de cet élan qui va animer, pourtant nombre des mouvements féministes du siècle suivant.



Nathalie Le Mel



NATHALIE LE MEL

Toute ma vie, j'ai travaillé à l'amélioration du travail des femmes.

Née à Brest le 26 août 1826, elle gère avec Eugène Varlin la coopérative « La Marmite ». Quand vient le siège de Paris, Nathalie réussit le tour de force de nourrir régulièrement des centaines d'ouvriers au chômage. Cofondatrice avec Elisabeth Dmitrieff de l'Union des femmes, elle apporte tout le fruit d'une expérience de lutte prolétarienne, et est spécialement chargée des questions sociales.

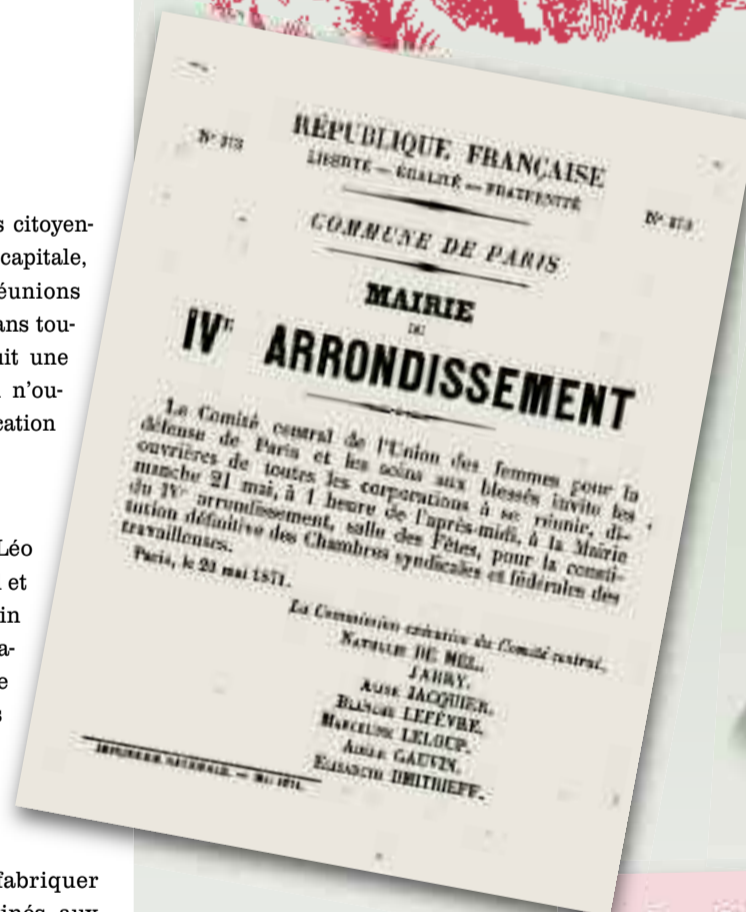
À son retour de déportation, elle reprend ses activités syndicales et politiques. Elle meurt à l'hospice du Kremlin-Bicêtre, le 8 mai 1921.

ÉLISABETH DMITRIEFF

Nous voulons le travail pour en garder le produit. Plus d'exploiteurs, plus de maîtres.

Née en Russie le 1^{er} novembre 1850, Marx lui demande d'être sa correspondante sur les événements de la Commune de Paris. De grande naissance et cependant « tout peuple de geste et de cœur », elle s'occupe surtout de questions politiques et se démène particulièrement pour la mise en place et l'organisation d'ateliers coopératifs. Le 23 mai, elle appelle les Parisiennes aux barricades. Elle se réfugie en Russie après la Commune. On ignore la date exacte de sa mort.

Elisabeth Dmitrieff



Les citoyennes patriotes sont informées que le Comité de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés fonctionne dès aujourd'hui à la mairie du 4^e arrondissement, de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Les inscriptions pour Ambulances, Fourneaux et Barrières, ainsi que les Versements, se font au Comité les jours.

LA MARCHE VERS L'ÉGALITÉ

À la fois sous la pression des actions des femmes et du fait de ses sentiments égalitaires, la Commune de Paris va décider de grandes mesures, inédites, qui vont faire avancer la condition des femmes, en particulier des femmes du peuple.

PREMIERE ÉTAPE VERS LA CITOYENNETÉ

Si les femmes ne sont ni électrices, ni éligibles aux élections du 26 mars, la Commune les associe à des fonctions politiques et sociales importantes :

Associées au travail de la Commune

Léo Fränkel associe étroitement l'Union des femmes à l'activité de la commission du travail.

Les femmes sont aussi associées au travail de la commission de l'enseignement qui crée le 22 mai « une commission pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles. Elle est composée des citoyennes André Léo, Jaclard, Périer, Reclus, Sapia. »

Associées au travail municipal local

Les femmes sont chargées de l'organisation du travail des ouvrières de tous corps d'état. Les comités d'arrondissement de l'Union des femmes sont en charge de recevoir les demandes d'offre de travail dans toutes les mairies.

Mais les femmes assument aussi souvent dans les mairies la nouvelle mission d'assistance laïque. Ainsi dans le XII^e arrondissement, le 26 avril, « il est fait appel aux Citoyennes de bonne volonté » pour former « un Comité de républicaines du XII^e dont la mission sera de rechercher toutes les misères cachées et d'en faire immédiatement rapport au membres de la Commune. »



André Léo
membre de la commission
de l'Enseignement



Victorine Eudes
membre de la commission
de l'Enseignement

ÉDUCATION ÉGALITAIRE

La Commune adopte comme base de son programme scolaire le manifeste de la société « L'éducation nouvelle » qui veut :

« que l'instruction soit gratuite et complète pour tous les enfants des deux sexes ;
que l'instruction religieuse ou dogmatique soit immédiatement et radicalement supprimée pour les deux sexes » dans les écoles publiques.

Et la Commune met en pratique ce programme. Dans le VIII^e arrondissement, l'école des filles de la rue de la Bienfaisance est la première des écoles nouvelles où l'admission se fait dès trois ans.

La Commune se soucie également de l'éducation professionnelle des filles dont le destin n'est plus de se préoccuper de son seul foyer. Une école professionnelle pour jeunes filles d'art industriel est créée, rue Dupuytren. Des cours pratiques et des cours « destinés à compléter l'instruction scientifique et littéraire » y seront donnés. La citoyenne Parpalet est nommée directrice.

MESURES POUR L'ÉGALITÉ AU TRAVAIL

L'égalité des salaires

La Commune de Paris (commission de l'enseignement) ...

Considérant que les exigences de vie sont nombreuses et impérieuses pour la femme autant que pour l'homme ;
Et qu'en fait d'éducation, le travail de la femme est égal à celui de l'homme
Décide que le salaire des institutrices sera le même que celui des instituteurs.

Le Cri du Peuple, 22 mai 1871

FOURNIR DU TRAVAIL AUX FEMMES

La Commune multiplie les mesures pour assurer du travail aux femmes. Outre l'application du programme général de l'Union des femmes pour la réouverture des ateliers, d'autres instances communardes proposent des emplois, comme la Délégation scientifique ou des municipalités d'arrondissement qui affectent des salles en ateliers de travail pour les femmes.

VERS L'ÉMANCIPATION

La Commune prend des mesures audacieuses qui consacrent de profonds changements, d'une grande modernité, dans les rapports familiaux et entre les sexes.

La reconnaissance des enfants « illégitimes » et des couples non mariés.

Par décret du 10 avril, la pension accordée aux enfants des Gardes nationaux tués est désormais versée à « chacun des enfants, reconnus ou non ».

Par décret du 17 mai, l'indemnité aux femmes des Gardes nationaux qui remplissent leurs devoirs de citoyens est accordée aux « femmes légitimes, ou non » (Le Cri du peuple, 21 mai)

Le droit à séparation

Décret de la Commune du 13 mai :

« En matière de séparation de corps, le président du tribunal pourra allouer à la femme demandant la séparation une pension alimentaire, qui lui sera servie jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé par le tribunal ».

Opposition à la prostitution

La Commune s'oppose vigoureusement à la prostitution, sans cependant suffisamment faire la part des responsabilités entre les proxénètes et les prostituées.

